

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste
Un an... 18f. » 24f.
Six mois... 10 » 15
Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'Indépendance belge donne les indications suivantes sur l'état des négociations avec la Prusse pour la conclusion du traité spécial :

« Décidément, dit ce journal, on n'est pas d'accord, et les choses ne marchent pas ou marchent mal.

» On sait que M. le colonel d'Olberg, aide-de-camp du général de Wedel, s'était rendu à Berlin pour y communiquer le projet préparé par M. Drouyn de Lhuys. Le colonel a apporté à Paris non l'adhésion du gouvernement prussien à ce projet, mais un contre-projet réclamant, dit-on, entre autres choses, des modifications au *Mémento* du 7 janvier, qui interprète les quatre garanties au point de vue des Puissances occidentales.

» Cette demande de la Prusse peut paraître d'autant plus extraordinaire, que cette interprétation, fort vague, du reste, on se le rappelle, insérée dans la note aide-mémoire, du 7 janvier, est précisément celle qui a été acceptée par la Russie. On ne s'explique donc pas que la Prusse se montre sur ce point plus exigeante que ne s'était montré l'empereur Nicolas lui-même.

» On nous affirme, cependant, qu'il en est ainsi; l'on ajoute que le gouvernement français n'aurait pas même voulu discuter cette demande, et aurait répondu par un refus si net, qu'il aurait coupé court, pour l'instant, aux négociations. Ce serait alors que M. de Wedel se serait décidé à partir pour Berlin, afin d'y exposer lui-même au roi la situation et prendre des instructions définitives. Il faut donc maintenant attendre son retour à Paris pour le dernier mot de la Prusse dans cette affaire. Pour l'instant les choses sont en suspens.

Le *Moniteur* confirme, dans les termes suivants, les détails déjà connus par la voie télégraphique sur la mort de l'empereur de Russie :

« L'Empereur, déjà souffrant depuis plusieurs jours, voulut, contre l'avis de ses médecins, passer une revue de sa garde. Il resta trois heures exposé à un froid très-vif, et, en rentrant, fut pris de la fièvre et obligé de se coucher. Les médecins ne crurent d'abord qu'à une forte grippe; mais, dès le 28 février, l'inflammation se porta à la poitrine. Le len-

demain, une fièvre violente se déclara. La faiblesse générale que ressentait l'auguste malade commença à donner les plus vives inquiétudes. L'Empereur comprit son état dans la soirée et exprima le désir d'être soutenu le plus longtemps possible. Du reste, il montrait le plus grand calme. Le Grand-Duc héritier passa la nuit auprès de son père. Le 2, à quatre heures du matin, l'Empereur reçut les sacrements et mourut à midi dix minutes. »

Nous détachons, des dépêches qui nous arrivent aujourd'hui, la dépêche suivante, que nous transmet l'office Lejolivet, et qui nous fait connaître en partie le manifeste du nouvel empereur :

« Berlin, mercredi 7 mars. — Nous venons de recevoir le manifeste du czar Alexandre II, dont voici les principaux points :

«... L'empereur Nicolas a succombé à une maladie grave qui s'est développée rapidement.

» Comme les efforts, les soins incessants du défunt étaient consacrés au bien-être de ses sujets, nous aussi, en montant sur le trône héréditaire de l'empire russe et des États inséparables de la Pologne et de la Finlande, nous faisons le vœu, à la face du ciel, de considérer, comme notre unique but, le bonheur de la patrie.

» La Providence, qui nous a destinés à cette grande mission, dirigera nos pas, protégera nos efforts pour maintenir la Russie au plus haut degré de la puissance et de la gloire, et accomplira par nous les desirs et les projets incessants de Pierre, de Catherine, d'Alexandre et de notre père.

» Que le zèle de nos sujets, que leurs prières nous viennent en aide.

» Maintenant, nous invitons et ordonnons la prestation de serment à nous, héritier du trône. »

(Constitutionnel.)

Le ministre de France à Vienne a adressé au ministre des affaires étrangères la dépêche suivante :

« Vienne, 7 mars, quatre heures du soir. — Une dépêche, adressée au comte Buol, annonce le rappel du prince Menschikoff, remplacé par le prince Gortschakoff, dont le commandement en Bessarabie est donné au général Luders. »

Le *Moniteur* publie en outre les lignes suivantes :
« D'après des nouvelles de Vienne, du 6, le prince

Gortschakoff aurait reçu, par dépêche télégraphique, la confirmation de ses pleins pouvoirs. »

Un correspondant de Vienne adresse au *Constitutionnel* la lettre suivante :

Vienne, le 3 mars. — L'émotion est extrême. Le czar est mort hier à sept heures du matin. On ne connaît pas encore les détails; mais on sait que l'empereur Nicolas avait l'air malade depuis quelque temps et souffrait d'une grippe très-prononcée trois jours avant sa mort. La dépêche qui a apporté cette triste nouvelle est arrivée dans les mains de notre empereur hier à une heure après midi. Le soir, tout le monde en parlait déjà, mais sans y croire. Malgré un grand parti qui voulait reprocher, en faveur du second fils de l'empereur Nicolas, du grand-duc Constantin Nicolaévitch, un acte de renonciation de la part de l'empereur actuel, celui-ci a été néanmoins proclamé par les trois autorités suprêmes de l'empire : le synode, le conseil d'État et le sénat, et reconnu par l'armée de Pétersbourg le jour même au soir. Ce qui s'est passé le 2 mars, depuis sept heures du matin jusqu'au soir, est encore inconnu.

L'empereur actuel de Russie, le czar Alexandre II, ne promettait pas beaucoup, au dire des personnes qui l'ont approché de près; mais ce ne sont pas toujours ceux qui promettent qui tiennent le plus. Pourtant son père lui aura rendu, dans le dernier temps surtout, la tâche facile. Ce qui est certain, c'est qu'il a un bon cœur et qu'il était presque dans chaque circonstance pour la paix. On lui trouve beaucoup de ressemblance avec son oncle Alexandre.

Son frère, le jeune grand-duc Constantin, a toujours été regardé comme le plus distingué de la famille; c'est lui qui, en sa qualité d'amiral, se donna le plaisir d'arrêter son frère aîné, qui se trouvait sur son navire, ce qui lui valut à lui-même, de la part de son père, des arrêts prolongés. Il est, depuis le commencement de la guerre actuelle, l'idole du parti de la guerre dont il a toujours soutenu les promoteurs les plus fougueux. Puisque la loi de succession en Russie porte formellement que tout héritier de la couronne est libre d'y renoncer, on peut facilement présumer que le parti de la guerre a éprouvé, pendant la journée du 2 mars, une défaite décisive, quoiqu'elle n'ait pas eu de conséquences

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

X.

Il faut que nous reportions nos regards en arrière pour trouver l'explication de la scène racontée par d'Armincourt, et qui avait eu lieu à l'Opéra, tandis que la comtesse était au Gymnase avec son fils et ses deux jolies protégées.

On se rappelle que la rencontre entre Georges et d'Armentières avait été ajournée au surlendemain de la querelle, sur la demande de ce dernier. Versigny, qui devait être un des témoins du jeune de Clavières, avait tenté vainement d'arracher à l'obstination de son adversaire quelques paroles qui eussent au moins l'apparence d'une rétractation, et qui lui permissent de tout terminer sans combat. « J'ai fait, répondait le *sportman*, tout ce que je pouvais faire en exprimant à ce petit monsieur mon regret d'avoir dit devant lui, sans le connaître, ce que je pense de son père. Loin d'être satisfait, il m'a injurié et provoqué, tant pis pour lui ! Je me vengerai à la fois de ses outrages et de la perte du magnifique *pur sang* qui m'a été enlevé. »

Rien n'ayant pu vaincre l'entêtement rancunier de d'Armentières, un rendez-vous avait été indiqué pour le lendemain jeudi à onze heures du matin dans le bois de Meudon. Tout était donc convenu, et Georges, attendant le moment de son premier duel avec cette liberté d'esprit que laisse le vrai courage, avait assisté, comme

nous l'avons vu, à la représentation du Gymnase.

Mais on a deviné déjà que l'intention de M. de Clavières n'était point de se résigner patiemment aux chances de cette rencontre, et qu'une inébranlable résolution lui dictait la seule conduite qu'il eût à tenir pour l'empêcher. Il s'était rendu, de son côté, accompagné d'un ami, chez l'homme dont les soupçons injurieux avaient allumé la colère de son fils. Deux tentatives infructueuses ne le découragèrent point, et apprenant, à sa troisième visite, que certainement il trouverait M. d'Armentières le soir à l'Opéra, il se décida à l'y chercher.

D'Armentières appartenait à cette société de jeunes gens riches, ou vivant comme s'ils l'étaient, dont les belles années, inutiles à eux-mêmes et aux autres, s'écoulaient dans une fastueuse et stérile agitation.

Etablis dans une vaste loge d'avant-scène qu'ils paient en commun, ils lancent de là sur le théâtre les ceillades et les quolibets, les sourires et les *chut* improbateurs. Si rapides et si multipliées que soient les variations que subissent les amours dans le *chant* et la *danse*, elles sont avidement recueillies, puis racontées et commentées par eux, et ce n'est pas sans raison que la loge, où viennent siéger trois fois par semaine le bavardage et le sarcasme en cravate noire et en gants jaunes, a été nommée la *Loge infernale*.

Le brillant d'Armentières n'avait garde de manquer une représentation de l'Opéra.

Ce jour-là, il s'était triomphant dans la fameuse loge où sa place était toujours marquée : ses chevaux avaient couru le matin, et Wellington l'avait em-

porté sur tous ses rivaux. La joie inondait le cœur du *sportman*.

L'idée de son duel du lendemain avait bien un instant traversé son esprit, mais elle ne s'y était point arrêtée. L'habitude de semblables affaires les lui rendait à peu près indifférentes. L'heure était prise, les témoins avertis, les armes préparées, il n'avait plus qu'à se confier à son adresse et à la fortune, et il comptait sur l'une comme sur l'autre. Il trouvait même, dans le souvenir de cette querelle, et dans les suites sanglantes qu'elle pouvait avoir, une nouvelle jouissance pour sa vanité. Vainqueur ou vaincu, on allait s'occuper de lui. Que n'avait-on pas dit de ses chevaux ! mais ce duel allait réveiller l'attention endormie ; son nom rajeuni allait courir les coulisses et les clubs : cette célébrité de huit jours ne lui paraissait pas trop payée même au prix d'une légère blessure.

Tandis que sa vanité savoure l'espérance du bruit qu'il va faire, on frappe doucement à la porte de la loge, et l'ouvreuse lui vient annoncer qu'un monsieur désire lui parler.

Un inconnu, de haute taille, au visage noble, aux manières distinguées, mais dont les cheveux grisonnants indiquent un âge déjà avancé, s'approche de lui, accompagné d'un autre individu, gros, court et joufflu, qu'il ne connaît pas davantage.

— C'est à monsieur d'Armentières que j'ai l'honneur de parler ? dit l'inconnu. — Oui, Monsieur. Veuillez m'apprendre quel pressant motif vous fait me chercher jusqu'ici. — Il faut qu'il soit bien pressant, en effet ;

sanglantes ou publiques. Pétersbourg est tranquille.

L'impératrice reçoit, outre l'entretien de sa maison, 600,000 roubles par an. Elle les conserve après la mort de son époux, tant qu'elle réside en Russie; mais si elle quitte le pays, elle n'en touche plus que la moitié. L'héritier présomptif reçoit, en sus de l'entretien de sa maison, 300,000 roubles par an.

L'archiduc Guillaume part demain pour Pétersbourg. Cette démarche de pure convenance se justifie parfaitement par les procédés usuels qui sont de règle entre les cours d'Europe.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le Ministre de la guerre a reçu du général commandant en chef l'armée de Crimée la dépêche suivante, en date du 19 février 1855.

« Monsieur le Maréchal,

« Hier 18, un bateau à vapeur anglais venant d'Eupatoria a apporté la nouvelle que l'ennemi avait vigoureusement attaqué cette place, et avait été repoussé. Ce navire avait quitté Eupatoria sans prendre les dépêches du commandant Osmont, et je me suis ainsi trouvé sans renseignements.

« C'est aujourd'hui seulement que je reçois du commandant Osmont un rapport renfermant les détails précis que je vous donne ci-après :

« Dans la nuit du 16 au 17, les Russes, profitant de l'obscurité, ont établi autour de la place, dont les travaux d'enceinte ne sont pas entièrement achevés, une sorte de parallèle non continue, formée de levées de terre destinées à couvrir leur artillerie et leurs tirailleurs.

« Le 17, à cinq heures du matin, 80 pièces ouvraient leur feu. Derrière cette artillerie étaient massés 25,000 hommes d'infanterie, commandés, dit le chef d'escadron Osmont, par le général Osten-Sacken. Il y avait aussi 400 chevaux.

« Après une canonnade d'environ deux heures, l'ennemi prit ses dispositions pour donner l'assaut vers le nord-est, où l'armement de la place, en artillerie, est le plus faible. Cinq bataillons d'infanterie, munis des matériaux nécessaires pour le franchissement du fossé et l'escalade, s'avancèrent jusqu'à 400 mètres, protégés par des pans de murs d'un ancien cimetière; puis deux de ces bataillons furent lancés en avant. Cette colonne arriva jusqu'à 20 mètres du fossé; mais, reçue par une vive fusillade, elle battit en retraite. Ramenée une seconde fois à l'attaque, elle fut vigoureusement repoussée par un bataillon turc qui, sortant de la place, l'aborda franchement à la baïonnette et la mit en déroute, pendant que la petite cavalerie ottomane la chargeait en flanc. Cette colonne laissa 150 morts au milieu du cimetière.

« Dans l'intervalle, la canonnade avait continué sur toute la ligne. Le feu de l'ennemi se concentrait particulièrement sur la couronne dite *des Moulins*, où furent tués, en faisant brillamment leur devoir, le général de division égyptien Sélim-Pacha et le colonel égyptien Rusten-Bey.

« A dix heures, la retraite des Russes se prononça et devint définitive.

« La défense d'Eupatoria fait le plus grand honneur au généralissime Omer-Pacha et aux troupes

sous ses ordres. Elle signale de la manière la plus heureuse et la plus brillante les débuts des armes ottomanes en Crimée.

« Le commandant Osmont évalue les pertes de l'ennemi à 500 hommes tués et 2,000 blessés. Ecrivant au moment de l'événement même, il n'avait pas le relevé officiel des pertes de la garnison. Il les évaluait à une centaine de morts et à un chiffre proportionnel de blessés.

« Notre petite garnison française, d'environ deux cents hommes appartenant au 3^e régiment d'infanterie de marine et à la flotte (équipage du *Henri IV*), a honorablement figuré dans la défense sous les ordres de son commandant, le chef d'escadron d'état-major Osmont, dont vous connaissez l'intelligence et la solidité. Nous avons eu quatre hommes tués et huit blessés, parmi lesquels M. le lieutenant de vaisseau de Las-Cases, qui dirigeait le feu des batteries de marine. Sa blessure n'offre pas beaucoup de gravité; c'est un officier distingué et plein de vigueur.

« Les vapeurs qui se trouvaient en rade, parmi lesquels je dois citer la corvette *le Vélote*, commandée par le capitaine Dufour de Montlouis, ont couru efficacement, par un tir bien dirigé, à la défense d'Eupatoria.

« Veuillez agréer, etc.

« Le général en chef, CANROBERT. »

La *Presse d'Orient*, dans son numéro du 25 février, donne un assez long récit de l'affaire d'Eupatoria; nous y voyons que les fusées françaises paraissent avoir fait merveille. L'effet de leurs fusées a été surtout sensible dans les masses d'hommes qui se débattaient aux éclats de ces terribles projectiles.

Le combat n'a pas duré moins de quatre heures. « Les Russes, dit ce journal, ont bien choisi leur point d'attaque. L'endroit le plus faible de la place est celui qu'ils ont tenté d'emporter; ils avaient de plus l'avantage, en se dirigeant sur cette partie de nos défenses, d'être peu incommodés par le feu des fortins. Dans ce calcul ils avaient quitté la route qui vient de Potchelha et s'étaient rapprochés du grand lac qui s'étend près de la ville. Arrivés près du fossé, ils ont trouvé un obstacle sur lequel ils n'avaient pas compté; le fossé était plein d'eau amenée du lac par les officiers du génie français, qui avaient présidé à l'établissement des défenses de la place.

« Lancés résolument en avant, les Russes ont été reçus par un feu terrible de mousquetterie auquel leurs tirailleurs et l'artillerie répondaient de leur mieux. Les Egyptiens ont fait preuve de sang-froid; leurs coups étaient admirablement bien ajustés. Cependant les Russes sont arrivés jusqu'au bord du fossé. Mais il leur a été impossible d'aller plus loin. Ils étaient foudroyés presque à bout portant. Pour franchir le fossé plein d'eau dont ils ne connaissaient pas la profondeur, il eût fallu des ponts volants. Ils avaient bien apporté des planches; mais par un de ces hasards qui se rencontrent, les planches étaient trop courtes et n'arrivaient pas à l'autre bord du fossé. Il n'en fallait pas davantage pour décourager le soldat. Ces troupes rappelées ont été remplacées

par des troupes fraîches qui ont rencontré les mêmes obstacles et ont cédé de la même façon. Cette fois le mouvement de retraite était général. L'ennemi, relevant ses blessés, renonçait à enlever Eupatoria.

« A ce moment, chacun pressait Omer-Pacha de faire sortir ses troupes et de les lancer à la poursuite de l'ennemi. Mais le généralissime, toujours maître de lui-même, ne se laissa point emporter par l'ardeur de ses soldats. Les Egyptiens seuls furent chargés de suivre l'ennemi et de surveiller son mouvement de retraite sans s'éloigner du canon des redoutes; ils coururent au derniers rangs des Russes avec lesquels ils échangèrent encore une vive fusillade. C'est à ce moment, me raconte-t-on, que Sélim-Pacha a été tué. Sa mort a été un deuil pour tous ses soldats. Omer-Pacha en paraît profondément affecté. Sélim-Pacha était un des officiers de l'école d'Ibrahim-Pacha; il avait fait avec lui les campagnes d'Arabie et de la Haute-Egypte. Pendant toute l'année dernière, il a été constamment au premier rang partout où l'armée a rencontré les Russes.

« On a ramassé, chiffre officiel, 500 morts russes. On a pris un canon; d'autres, disent cinq et même neuf; l'ennemi a abandonné des charriots chargés d'échelles. Je ne parle pas des fusils, sabres, etc.

« Omer-Pacha est enchanté des fusées françaises; il a adressé de chauds compliments à l'officier qui commande leur batterie et au chef d'escadron Osmont. »

On craignait un retour des Russes pour le 18, et, dès le 17, Omer-Pacha avait expédié le *Viper* à Kamiesch pour avertir les amiraux. Cinq frégates à vapeur sont arrivées le jour même au soir; mais les Russes n'avaient pas reparu à la date du 18.

Les premières nouvelles du combat d'Eupatoria ont été apportées à Constantinople par le *Caradoc*, venant de Kamiesch. Le *Sneck*, expédié le 19 à Varna avec une dépêche télégraphique, a échoué le long de la côte; il n'a pu se dégager qu'après de grands et longs efforts. De Varna, le *Sneck* s'est rendu à Constantinople où il n'est arrivé que le 24.

« Omer-Pacha, dit la *Presse d'Orient*, a dirigé, en personne, la défense d'Eupatoria. Son sang-froid et son activité ont été hautement appréciés par les officiers français et anglais présents à cette brillante affaire. Voilà bien l'homme, dit un de nos correspondants, qui, par sa prudente tactique, a su tenir les Russes en échec sur les bords du Danube; ce sont bien là les soldats qui, par leur héroïque conduite à Oltenitza, Citadé, Kalafat, Giorgewo, Silistrie, ont conquis l'admiration et l'estime de l'Europe entière.

« Le général Canrobert a adressé une lettre de félicitations au séraskier, au sujet de la belle conduite des troupes ottomanes à Eupatoria. »

Une dépêche du prince Menschikoff, que nous avons publiée hier, portait que, dans la nuit du 24 au 25 février, deux régiments russes avaient repoussé une attaque des Français, qui avaient perdu 600 hommes.

Les dépêches reçues de Crimée et qui vont jusqu'à

mais si je trouble vos plaisirs, ce n'est pas tout-à-fait ma faute; je me suis présenté deux fois chez vous dans la journée, sans avoir pu vous rencontrer. — Il est vrai, Monsieur, mes chevaux couraient aujourd'hui, et vous comprenez... — Très-bien! reprit l'inconnu en l'interrompant. Je sais qu'à vos yeux cet intérêt passe avant tous les autres. — Ces nobles bêtes sont bien dignes d'une telle préférence, et si vous les connaissiez vous la trouveriez toute naturelle. — C'est possible, et je n'ai rien à dire à cela. Je souhaiterais même que vos chevaux vous occupassent si exclusivement qu'il ne vous restât pas de temps pour songer à des hommes qui ne seraient pas contraints alors de venir vous demander compte des jugements que vous portez sur eux. — Je ne vous comprends pas, Monsieur. — Un mot va vous mettre au fait: je me nomme le comte de Clavières. — Ah! j'y suis! — A merveille! je n'aurai donc pas besoin de vous expliquer l'objet de ma visite. — Vous venez pour terminer à l'amiable la sottise querelle qui s'est élevée entre monsieur votre fils et moi. Mon Dieu, j'aurais voulu que l'affaire pût s'arranger ainsi, mais j'en suis bien fâché, Monsieur, il est trop tard. — Votre intelligence, je le vois, n'est ni aussi prompte ni aussi sûre que je l'avais espéré d'abord. — Que voulez-vous dire? — Je veux dire, Monsieur, que vous vous méprenez complètement sur mes intentions. — Ah bah! — Il n'est nullement question d'arrangement amiable. — Cependant, dit le compagnon du comte, il me semble que si Monsieur voulait on pouvait entendre la raison... — Pardon, mon cher monsieur Brémont! interrompit M. de Clavières. Veuillez ne pas oublier ce que vous m'avez promis en me pro-

posant de m'accompagner auprès de monsieur: je n'ai accepté votre offre qu'à la condition que vous tiendriez votre promesse. — C'est juste, et je me tais! — De quoi s'agit-il donc? demanda d'Armentières. — Vous allez le savoir. Je vous connais de réputation, Monsieur; je n'ignore point que vous êtes de ces hommes qu'un duel n'effraie pas et qui sont même bien aises de trouver de temps en temps cette occasion de faire parler d'eux. Soyez donc tranquille! Vous aurez votre duel; seulement ce ne sera pas avec mon fils que vous vous battrez. — Et avec qui, s'il vous plaît? — Avec moi. — Vous voulez plaisanter, sans doute, répliqua d'Armentières en dirigeant vers le front chauve de son interlocuteur un regard où se peignait une impertinente surprise. — Il me semble que je n'en ai pas l'air, répondit le comte d'un ton calme et ferme. — Mais, Monsieur, j'ai affaire à monsieur votre fils et non pas à vous. — Eh bien, Monsieur, je viens vous prier de ne pas me refuser l'honneur que vous vouliez bien faire à mon fils. — C'est avec un véritable regret que je vous résiste, Monsieur, mais vous comprenez aisément que je ne peux pas me battre avec toute une famille. — Voilà que votre intelligence vous fait encore défaut! Il ne s'agit pas le moins du monde de vous battre avec toute une famille; il ne s'agit pas non plus de deux duels; c'est tout simplement une substitution que je vous propose, et que je suis prêt à exiger au besoin. — Ah! vous êtes prêt à l'exiger? — Parfaitement! et j'en ai le droit. C'est devant mon fils que vous avez proféré les injurieuses paroles qui ont provoqué son juste ressentiment, mais ces paroles n'attaquaient que moi, vous n'en dis-

conviez pas. C'est donc moi qui suis insulté par vous, et je ne permets à personne, pas même à mon fils, de venger mes injures: j'aime à faire mes affaires moi-même. — Et moi, Monsieur, j'aime à faire mes affaires comme j'ai décidé qu'elles seraient faites: je ne me soumetts aux ordres ni aux caprices de personne. — Oh! monsieur d'Armentières, réfléchissez! Vous ne voudrez pas me forcer à changer avec vous de ton et de manières. — Mais, Monsieur, réfléchissez vous-même, et vous verrez qu'il m'est impossible d'accepter votre proposition. — Ah! je comprends! Votre regard explique votre pensée: ce sont mes cheveux gris qui vous arrêtent. Il fallait y songer avant de m'insulter, Monsieur; maintenant il ne vous est plus permis de les voir. Je n'en suis pas moins touché de votre charitable compassion: monsieur d'Armentières daigne avoir pitié de moi! C'est admirable en vérité! Rassurez-vous pourtant et faites taire vos scrupules. L'homme qui se place aujourd'hui devant vous, armé de son droit et de son offense est d'âge et de force encore à vous châtier assez rudement pour décourager vos pareils. — Cela se peut, Monsieur, mais j'ai pris rendez-vous avec votre fils, et vous trouverez bon que je ne change rien au programme de la fête. — Prenez-y garde! Je crois vous avoir dit que j'exigerais au besoin ce que je suis venu demander. — Et moi je crois vous avoir répondu que je m'y refuse... Je suis votre humble serviteur.

Et, en parlant ainsi, d'Armentières tourne sur ses talons, rentre dans la loge dont il referme la porte, et va reprendre sa place et sa lorgnette.

(La suite au prochain numéro.)

la date du 26, présentent cette affaire sous un tout autre jour.

Les Russes avaient élevé des retranchements en terre, et établi une redoute pour défendre la tour Malakoff, fortement menacée par les nouveaux ouvrages que les Français ont construits, depuis qu'ils ont pris possession des lignes anglaises.

Non-seulement les Français ont enlevé la redoute et les retranchements des Russes, mais la tour Malakoff elle-même est tombée en leur pouvoir.

La perte de nos troupes, loin de s'élever à 600 hommes, n'a pas même atteint le chiffre de cent morts.

La prise de la tour de Malakoff rend les assiégeants maîtres des approches de Sébastopol. De ce point culminant, les alliés peuvent inquiéter sérieusement le port militaire où est réfugiée la flotte russe, et la baie de Carénage. (Constitutionnel.)

« Marseille, mardi 4 mars. — Le paquebot des Messageries impériales le *Pharamond* vient d'arriver, apportant des nouvelles de Constantinople du 22 février.

» La navigation du Danube est rétablie; quatre-vingts navires autrichiens chargent des céréales.

» Les nouvelles de Sébastopol arrivées à Constantinople vont jusqu'au 20 février: le temps était à la pluie; des masses de troupes russes couronnaient les hauteurs de Balaclava. On prétendait que la colonne du général Bosquet devait les attaquer.

» Au départ du courrier on entendait une forte canonnade. Les batteries et les tranchées sont complètes, et l'on n'attend plus que l'ordre d'attaquer pour donner l'assaut.

« Trieste, mardi soir, 6 mars. — Le paquebot qui vient d'arriver apporte des nouvelles de Constantinople du 26 février.

» A Constantinople, on s'attendait à une mesure prohibant la sortie des grains.

» Les nouvelles de Smyrne, du 28 février, font mention d'un abordage qui a eu lieu entre les deux paquebots des Messageries impériales, le *Caire* et le *Louqsor*. Plusieurs personnes auraient été assez gravement blessées. » (Lejollivet.)

« On n'a pas encore la confirmation de la mort du grand-duc Michel; mais il y a eu des engagements sérieux sur les bords de la Tchernaiâ.

Marseille, 6 mars. — « La *Clyde* apporte des nouvelles de Balaklava, du 24 février. Le général sir Colin Campbell avait entrepris, le 19, une reconnaissance à laquelle la neige a mis obstacle.

» Il régnait encore des maladies parmi les troupes, mais leur moral était excellent.

» Les opérations du siège avançaient. L'effort était ralenti des deux parts. Les Russes élevaient continuellement de nouveaux retranchements.

» Le chemin de fer avançait.

» Des avis de Kamiesch, en date du 25, annoncent que, dans la nuit du 23, les Français avaient détruit les ouvrages élevés autour de la tour Malakoff, mais avec une grande perte. » (Constitutionnel.)

EXTÉRIEUR.

AUSTRALIE. — Le *Standard* a reçu des lettres de Melbourne, qui contiennent de nouveaux et importants détails sur les tristes scènes de désordres qui ont eu lieu aux mines d'or de l'Australie. Voici ce qu'écrivit le correspondant de l'*Argus*:

« Je vous envoie ci-joint le rapport, tel qu'il a été publié à neuf heures du matin.

« Ballarat, 3 décembre.

» J'ai l'honneur de vous informer que du côté des troupes un soldat du 12^e régiment a été tué ainsi que deux du 40^e. Le capitaine Wise, du 40^e, est dangereusement blessé, et le lieutenant Paul est aussi blessé grièvement. Plusieurs soldats du 40^e et du 12^e le sont plus ou moins. Il a été fait 125 prisonniers. Du côté des insurgés, on ne connaît pas le nombre des tués et blessés.

» J'ai l'honneur, etc.,

» ROBERT REDE, commissaire résident.

» A l'égard du capitaine Wise, l'amputation est jugée nécessaire, car il a reçu deux blessures à la jambe. Presque tous les meneurs sont pris. 15 sont étendus morts dans le camp d'Eureka. 16 sont dangereusement blessés. Un Allemand a été blessé en cinq endroits différents. Le camp d'Eureka aussi bien que les munitions et les tentes ont été complètement brûlés. L'hôtel de Londres est le principal dépôt des morts et des blessés. Les soldats ont détruit les mines et font plusieurs captures au moment où je trace ces lignes.

» Dix heures du matin.

» Plusieurs fourgons contenant des blessés et des effets confisqués ont passé par ici, se rendant au camp. Tous, à présent, sont comme stupéfiés, mais il en est peu qui se montrent. Le drapeau des mineurs, la croix du midi et l'union-jack, qu'ils voulaient arborer dans les mines, ont été pris par les agents de police à pied.

DANEMARCK. — « Copenhague. — Le roi de Danemarck est sérieusement malade; les symptômes sont alarmants. Les bulletins disent que la toux est violente, ainsi que la fièvre. Le malade éprouve une grande inquiétude.

» La commission de Volkung a résolu de ne pas approuver les crédits illégalement ouverts par le dernier ministère pour augmenter les dépenses de l'armée de terre et de mer. Les ex-ministres seront mis en accusation. » (Sun.)

RUSSIE. — On écrit d'Odessa, le 24 février, au journal de Vienne l'*Ost-Deutsche-Post*:

« Les conséquences du dernier appel fait à nation commencent déjà à se faire sentir dans nos contrées. La somme de travail manuel qui était à la disposition de la grande propriété territoriale, déjà fortement diminuée par le dernier recrutement, commence à devenir tout-à-fait insuffisante. On estime à un million et demi le nombre de ceux qui sont appelés aux armes par le dernier manifeste. Il est de fait que la plus grande partie de la population de plusieurs districts s'est présentée devant les commissions établies dans les gouvernements, et que la noblesse russe se résout en masse à quitter ses biens et à se rendre aux lieux de rassemblement pour y obtenir des commandements ou même se faire incorporer dans la milice de l'empire. Mais si l'on voyait dans ce fait une manifestation du sentiment patriotique, on commettrait l'erreur inverse de ceux qui méconnaissent tout ce qu'il y a de noble et de grand dans le caractère russe. On sait, par expérience, en Russie, que des manifestes semblables au dernier qui laissent aux choix des individus la nature des sacrifices qu'ils doivent faire pour la patrie, se transforment subitement en ordres absolus dont l'accomplissement est souvent bien plus lourd que les sacrifices volontaires demandés d'a-

bord. On cherche à échapper à cette éventualité, et c'est là ce qui explique cet enthousiasme qui n'est sincère qu'à demi. »

— Berlin, mercredi 7 mars. — Une dépêche de Russie annonce que toute l'armée du Sud a été placée sous le commandement supérieur du prince Gortschakoff.

» Des commandements spéciaux sont donnés au général Osten-Sacken, pour l'armée de Crimée, et au général Luders, pour l'armée du Pruth. — Lejollivet.

CHINE. — Le *Portafoglio maltese*, du 28 février, contient les lignes suivantes sur les affaires de la Chine:

« La guerre civile continue avec un acharnement indicible, et l'on peut considérer comme des événements susceptibles de se réaliser d'un moment à l'autre la prise de Canton par les rebelles et un massacre général des fonctionnaires de l'ancienne dynastie. Sur le fleuve, entre Canton et Whampoa, les impérialistes ont essayé de grandes défaites, et le 30 décembre, les parties belligérantes étaient si près des bâtiments de guerre étrangers, que plusieurs de ceux-ci ont été atteints par des boulets de canon; heureusement le sang des équipages n'a pas coulé, mais les commandants en chef anglais et américain ont pris des mesures à l'égard des rebelles en les avertissant que s'ils continuaient à se battre à une si faible distance des navires étrangers, un tel acte serait considéré comme une déclaration de guerre. A quoi les rebelles ont répondu qu'ils avaient cru que les étrangers ne permettraient pas aux impérialistes de se réfugier sous leurs canons. Le chef a fait savoir au commandant anglais que Canton devait être considéré comme en état de blocus.

» Le commandant de la division navale française, l'amiral Laguerre, a fait bombarder la ville de Shanghai, occupée par les rebelles, parce que ceux-ci avaient fait abattre une portion de la muraille qui sépare de la ville les factoreries étrangères. Il paraît que les bombes françaises ont fait beaucoup de ravages. Les rebelles n'y ont répondu que par trois coups de canon. »

CHRONIQUE LOCALE.

Par décret impérial, en date du 24 février dernier, M. C. Beaurepaire a été nommé avoué près le Tribunal civil de Saumur, en remplacement de M. Jahan, démissionnaire.

Convalescence. — Dans les convalescences difficiles, pour rétablir l'organisation dans son état normal, l'usage d'aliments analeptiques est particulièrement recommandé. Parmi ces aliments, le *Racahout* de Delangrenier est le seul qui ait reçu l'approbation de l'Académie de Médecine et des plus grands médecins de l'époque, parmi lesquels nous pouvons citer MM. Broussais, Baron, Blache, Moreau, Fouquier, Jadelot, Andral, Alibert, qui l'ordonnent journellement à leurs malades, aux dames enceintes et aux jeunes enfants.

Dépôts aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER, fils à Doué. (115)

BOURSE DU 8 MARS.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 68 90.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94.

BOURSE DU 9 MARS.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 80.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, Le dimanche 1^{er} avril 1855, à midi,

PROPRIÉTÉ VIGNOLE,

Située au Petit-Puy,

Commune de Saumur, appartenant à M. JOUANNEAU-BAIGNOUX, et comprenant deux CLOS de vigne, renfermés de murs, contenant 2 hectares 54 ares, et cave avec pressoir. (116)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, Le dimanche 25 mars 1855, à midi,

UN MORCEAU DE TERRE,

Contenant 88 ares, nommé la pièce du Poirier, situé commune de Villebernière, acquis par le sieur Jacques Poitevin de M. le marquis d'Armaillé. S'adresser soit audit sieur POITEVIN, à Varennes, soit à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (117)

A LOUER

Pour la St-Jean 1855,

Une MAISON avec écurie et remise, sise à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Lambert-Bonnemère. S'adresser à M. REVELLIÈRE-LERIVINT. (118)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

VENTE MOBILIÈRE

A POCÉ,

Après décès de M^{me} veuve Lory-Huard.

Le dimanche 25 mars 1855, à midi, et jours suivants, à la même heure, dans une maison située au hameau de Pocé, commune de Distré, il sera vendu, par adjudication, différents objets mobiliers, consistant en: lits, linges, tables, chaises, meubles, batterie de cuisine, foin, méteil, seigle, froment, cercles, et environ 31 hectolitres de vin rouge et blanc, en tonnes et fûts, de la récolte de 1848, et des récoltes suivantes; plus des grandes caves cerclées en fer, bouteilles et fûts vides, et tous les accessoires des

vendanges, et plusieurs cents de javelles de sarment.

On paiera comptant. (119)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le jeudi 29 mars 1855, à midi,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, il sera vendu

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, Grande-Rue-St-Nicolas, occupée par le sieur Baron, perruquier.

Cette maison joint d'un côté M. Videgrain, et d'autre côté M. Vinetlié. On pourrait traiter avant l'adjudication. (120)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une très-belle CAVE voûtée pouvant servir de demeure, située à la Paleine, commune de Saint-Cyr-en-Bourg; deux autres CAVES, dont l'une à pressoir garni de ses accessoires, et environ 5 ares 50 centiares de terre et jardin, au-dessus des caves, le tout joignant

au levant Breton, au couchant le même, au nord Maurice Rebeilleau, et au midi Baptiste Fouet.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur, pour traiter. (121)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Magasin et Appartements divers,

Situés rue St-Jean,

Occupés par M. Gréaud.

S'adresser à M. MENIER. (122)

A CÉDER

Pour cause de départ,

UNE BONNE

BOUTIQUE DE SERRURERIE,

Exploitée depuis longues années, à Montreuil-Bellay, par M. RAMBAULT, avec toutes les marchandises et outils en dépendant.

A VENDRE

Avec ou sans la Boutique,

UNE MAISON,

Située à Montreuil-Bellay, en la Grand-Rue, habitée par M. RAMBAULT.

S'adresser, pour les renseignements, à M. RAMBAULT, serrurier, ou à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Après Décès.

Le lundi 12 mars 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve LORY, propriétaire à Saumur, rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères de tout son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matedelas, 120 draps, quantité de nappes et serviettes, couvertures, rideaux, effets, ameublement de salon, pendules, glaces et consoles Louis XVI, fauteuils, chaises, meubles marquetés, tableaux sur toile et sur cuivre, bibliothèque de très-bons ouvrages et en quantité, argenterie et objets d'or, plusieurs bons violons, un jeune cheval, deux voitures à quatre roues, charrette, char-à-bancs, foin, paille, avoine, blé, bons vins en cercles et en bouteilles, bordeaux, madère, liqueurs, frontignan, quantité de cuivrierie, bois de chauffage, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

Le jeudi, on vendra : argenterie, montres en or, bijoux, la bibliothèque, les tableaux, violons et autres objets.

Les acquéreurs paieront comptant et cinq centimes par franc. (101)

A CÉDER DE SUITE,

FONDS bien achalandé d'ÉPICERIE, MERCERIE ET FAYENCE, Situé à la Croix-Verte, rue de Rouen, à Saumur.

S'adresser à M. BALOTHE, propriétaire. (94)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1855, Une MAISON, levée d'Enceinte, 45. S'adresser à M^{lle} LAFOND. (114)

Etude de M^e BRY, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A CÉDER DE SUITE, Un Fonds de Commerce d'ÉPICERIE, ROUENNERIE, FAÏENCERIE ET CIRERIE.

Chiffre d'affaires important. S'adresser audit M^e BRY, notaire.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON,

Sise à Varrains, avec cour, caves, jardin et clos entourés de murs, contenant 1 hectare 33 ares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (99)

A VENDRE PAR ADJUDICATION.

En totalité ou en deux lots, Le dimanche 11 mars 1855, à midi, En l'étude et par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

1^o Une MAISON, située au Pont-Fouchard, au lieu dit les Sables, commune de Bagnaux, composée de trois chambres au rez-de-chaussée, greniers, cellier, puits, cour et jardin; le tout contenant 3 ares 60 centiares, et ayant une façade de 12 mètres sur la grande route de Saumur à Montreuil;

2^o Et un TERRAIN propre à bâtir, situé au même lieu, contenant 5 ares, avec façade de 12 mètres 60 centimètres sur la grande route.

S'adresser, soit à M. RENAULT-BUZARD de Saint-Cyr; Soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (81)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, Le lundi 19 mars 1855, à midi,

LES BIENS IMMEUBLES,

Ci-après détaillés,

Dépendant de la succession de M^{me} V^o LORY-HUARD, Savoir :

1^o UN VASTE TERRAIN, actuellement en jardin, situé à Saumur, rue d'Orléans, avec façade sur cette rue, ayant sortie sur la rue Beaurepaire, contenant environ 1,400 mètres carrés. Sur ce terrain sont élevés cinq corps de bâtiments détachés les uns des autres.

Le tout joignant l'hôtel de Londres. 2^o UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, occupée par les époux Bourgeois, grenetiers;

3^o Une belle PROPRIÉTÉ, appelée Grand-Bois, située commune de Saint-Lambert-des-Lévées, exploitée par les époux Ory, et contenant 26 hectares 13 ares 83 centiares.

Le même jour, à 2 heures, dans la même étude, il sera vendu, par adjudication, QUATRE RENTES FONCIÈRES, franchises de toutes retenues, bien hypothéquées :

La première, de . . . 450 fr.
La deuxième, de . . . 400
La troisième, de . . . 18
Et la quatrième, de . . . 21 16 c.

(Voir, pour le détail, l'Echo du samedi 24 février 1855).

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e DION, notaire.

7.000 francs A PLACER A RENTE VIAGÈRE

Sur une tête. S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (89)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Fonds à Placer. DIVERSES SOMMES A TERME ET A RENTE VIAGÈRE.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

A VENDRE Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, Le dimanche 11 mars 1855, à midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Boires, occupée par les époux Wilmotte,

Consistant en chambres, grenier, cellier, puits, latrines, pressoir garni de ses ustensiles, et jardin contenant environ 11 ares.

S'adresser, pour traiter, aux enfants DECHARTE, ou à M^e DION, notaire.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean, n^o 2. — PRIX DU POT : 5 FR. (400)

A VENDRE

UNE ETUDE DE NOTAIRE, Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n^o 22.

A LOUER

Pour la St-Jean 1856, UNE MAISON, Rue de la Petite-Douve, occupée par M. Fournier, cabaretier.

S'adresser à M^{me} veuve CAMIN, rue Cendrière. (77)

SEUL DÉPÔT DE LA BRASSERIE DE STRASBOURG,

Tenu par DUBOIS, Petite-Rue-Saint-Nicolas, n^o 5.

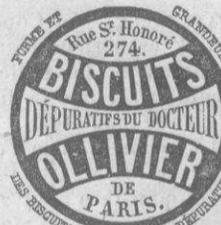
Bière de première qualité à 30 centimes la bouteille, rendue à domicile, fût non compris. (111)

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe nutritif, LES ENFANTS sont préservés des accidents causés par la dentition, des os, des difformités de la taille, du rachitisme, et en général des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriès, est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriès, et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon de 1853, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 184; à Angers, CLOR aîné, marchand de comestibles; Beaufort, MOUSSU, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph. (23)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N^o 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 49 fr., de 23, 3 fr. — On expédie. — Dépôt à ANGERS: M. Ménière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR: M. Brière, phar., M. Gauthier, phar.; — A BAGÉ, M. Drouet, phar. (362)

CH. ALBERT. Guérison prompte et radicale des Maladies secrètes. Traitement par correspondance, rue Montorgueil, 19, à Paris.

GUIDE DES MALADES

ALIMENTATION DES CONVALESCENTS ET DES MALADES de l'estomac et des intestins par l'usage du RACHOÛT DES ARABES de Delangrenier (se méfier des contrefaçons).

AFFECTIONS NERVEUSES. Le SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES, en harmonisant les fonctions de l'estomac et celles des intestins, r. tablit la digestion, guérit la diarrhée, l'adysenterie, les maladies nerveuses, gastrites. — Prix du flacon: 3 fr. — Dépôt dans chaque ville et chez J.-P. LAROSE, ph., r. Neuve-des-Petits-Champs, 26, à Paris.

CHOCOLAT-DESBRIÈRE PUR-GATIF A LA MAGNÈSIE. Une tablette forme un purgatif à petite dose; il détruit la Constipation.

FRANÇAIS HYGIÉNIQUE. Cette liqueur de table, prise: prèste repas ou le matin, stimule l'estomac, fortifie les organes, prévient le dérangement intestinal. — Prix du crochon: 6 fr. — Dépôt chez J.-P. LAROSE, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.

DENTS. M. PAUL SIMON, boulevard des Italiens, 6, à Paris, est le seul des dentistes de France dont les dents artificielles aient été jugées dignes de figurer à l'Exposition universelle de Londres; aussi l'on peut manger parfaitement et sans souffrance avec ses nouveaux dentiers; leur beauté et leur solidité sont incontestables.

DENTIFRICES. L'ÉLIXIR DENTIFRICE au QUINQUINA PYRETHRE et GAYAC prévient et calme les névralgies dentaires, guérit les maux de dents, conserve leur blancheur et leur santé. La Poudre DENTIFRICE, à base de magnésie et de quinquina, blanchit les dents sans les altérer, fortifie les gencives. — Dépôt dans chaque ville. Prix du flacon d'Élixir ou de poudre indistinctement: 1 fr. 25 c.

EUX DE TOILETTE. Les médecins ont constaté l'efficacité des eaux AUSTRALES et leucodermine de J.-P. LAROSE, ph., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, à Paris. La première conserve les cheveux, calme les démangeaisons de la tête. La seconde entretient la fraîcheur de la peau dont elle dissipe les boutons, coupures, dartres, feu du rasoir. — Pr. du fl.: 3 fr.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE du D^r P. VIDARD, à Divonne (Ain), près Genève. Ecrire dir. au directeur.

ÉTABLISSEMENT THERMAL D'ALLEVARD (Isère). Ouverture le 1^{er} juin. — Eau la plus riche de France en principes sulfureux et iodure connue jusqu'à ce jour pour combattre les affections de poitrine et du larynx. — Source donnant 7,500 hect. d'eau par 24 heures.

ANALYSE DE L'EAU D'ALLEVARD. PRODUITS GAZEUX (par litre): Acide sulhydrique libre... cent. cubes 24 75 Acide carb. libre et comb... " 97 " Azote... " 41 "

Un nombre considérable d'étrangers de toutes les parties du monde est venu pendant la saison de 1854 recouvrer la santé dans cet établissement.

NÉOTHERMES 56, RUE DE LA VICTOIRE, PARIS (Ch.-d'Antin). Vaste établissement destiné aux personnes qui ont un traitement à suivre ou qui, sans être malades, veulent jouir d'un confortable que les premiers hôtels même ne peuvent donner.

TRAITEMENT HYDROTHERAPIQUE COMPLET avec une eau de source à 9 d^r R. DOUCHES ET BAINS DE TOUTE ESPÈCE. — Salons de conversation, vastes galeries, billard, etc. chauffés, jardins. — On ne reçoit ni les maladies contagieuses ni les maladies mentales.

MALADIES DE POITRINE RHUMES, CATARRHES, Guérison certaine par l'usage du SIROP PECTORAL FORTIFIANT de POISSON CHAUMONOT, à Paris, rue du Roule, 11, et dans toutes les bonnes Pharmacies.

MAUX DE DENTS. L'EAU DU D^r O'MÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie (Dép. dans chaque ville).

Les médecins des hôpitaux de PARIS ont officiellement constaté l'efficacité du SIROP et de la PÂTE DE NAFÉ contre les Rhumes, Gripes, et autres irritations de poitrine.

VER SOLITAIRE KOUSSO-PHILIPPE REMÈDE INFALLIBLE approuvé. Doses à 15 et 20 fr., une suffit. Pharm. r. St-Martin, 125, Paris (Exp.: affr.).

VÉSICATOIRE ET CAUTÈRES Pansement NOUVEAU et SUPÉRIEUR par les TAFFETAS et PAPIER PERFORÉS de DENAUD, seuls approuvés par les sociétés MÉDICO-PHARMACIENNES de PARIS et MÉDICALE du 5^e arr. Ph. DENAUD, rue de la Grande-Truanderie, 16 (Exp.).

Office de Publicité: I. FONTAINE, 22, rue de Trévise, Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.